



## **Appel au débrayage et à un rassemblement**

### **Le jeudi 13 octobre à 8 h30 devant l'hôtel de Ville**

- 200 agents et cadres réunis en Assemblée générale le 9 septembre
- 300 agents et cadres réunis en Assemblée générale le 6 octobre
- Plus de 1 000 signataires de la pétition
- Plusieurs syndicats (CGT & UFICT CGT, SUD et CFTD) qui portent les mêmes revendications et appellent ensemble à une action le 13 octobre

### **Ces chiffres et ces faits parlent d'eux-mêmes.**

Les propositions de l'employeur en matière de rémunération directe (régime indemnitaire) et de rémunération indirecte (prise en charge de la mutuelle) sont loin de satisfaire les personnels des administrations territoriales rémoises.

### **1000 signataires à une pétition, cela doit être pris en compte de manière tangible.**

C'est un message très clair qui porte une revendication construite collectivement, celle d'une évolution égalitaire de la rémunération en opposition à un régime indemnitaire à la tête du client et aléatoire (le fameux RIFSEEP). Un message également qui affirme l'aspiration à un meilleur accès pour tous à la santé, à travers une évolution de la rémunération indirecte que représente la prise en charge partielle de la mutuelle.

### **Pour autant, jusqu'à présent, nous n'avons pas été entendus.**

Lundi après-midi, un document a été adressé par la communication interne à l'ensemble des agents. Il a été présenté mardi matin aux directeurs, réunis en comité de direction.

A lire ce document, nous aurions été entendus puisqu'il y est affirmé que chaque agent aura un gain net brut de 100 € mensuels.

Cette présentation s'apparente à un tour de passe-passe à la Gérard Majax. Ou plus exactement, il s'agit de transformer une citrouille en carrosse. Les agents ne verront jamais cette somme augmenter le montant de leur fiche de paie.

Il s'agit là d'une duperie qui vise à neutraliser le mouvement social en cours.

## Cacher sous le tapis ce mouvement social

L'irruption de 1000 agents et cadres signataires de la pétition dans le débat sur le régime indemnitaire a changé la donne.

La constitution d'une intersyndicale majoritaire de 6 syndicats (CGT CCAS, CGT RM, CGT Ville de Reims, UFICT CGT RM, SUD, CFDT Ville de Reims) autour des revendications portées par 2 Assemblées générales a fait bouger également les lignes.

Pour éviter que ce mouvement social ne débouche, certains entreprennent des manœuvres.

La réunion de négociation sociale était, ainsi prévue le 13 octobre à 9h. C'est pour cela que la CGT et SUD ont déposé un préavis de grève à cette date et cet horaire, la CFDT rejoignant l'appel au débrayage.

Or, lundi soir, les organisations syndicales ont été informées que la réunion était avancée au mercredi matin 8 heures.

Cette décision unilatérale démontre le peu de considération pour la parole des agents et leurs actions, ainsi qu'envers les syndicats.

Elle traduit, face au mouvement social, la fébrilité et la fragilité des représentants administratifs de l'autorité territoriale. En définitive elle fragilise l'autorité territoriale.

Cette tension intervient alors que le Grand Reims arrive à grands pas ; que les maladresses managériales se démultiplient et tendent à devenir un modèle organisationnel ; que les services voient leurs moyens de fonctionnement se réduire ; que le recours aux précaires (Emplois d'avenir, Services civiques) se généralise. La crise classique de mi-mandat n'est pas loin.



## Boycott de la réunion du 12 et maintien de l'action du 13 octobre

Considérant tous ces éléments, la CGT, l'UFICT CGT, SUD et la CFDT se sont réunies, le 12 octobre et ont décidé de ne pas participer à la réunion du 12 octobre et de maintenir l'appel au rassemblement le 13 octobre. Des échanges avec FO Ville de Reims, ont conduit ce dernier à rejoindre le boycott.

**La situation est inédite avec l'unanimité de l'ensemble des organisations syndicales:** CGT CCAS, CGT RM, CGT Ville de Reims, UFICT CGT RM, SUD, CFDT Ville de Reims et FO Ville de Reims. C'est une 1<sup>ère</sup> qui en dit long.

**Toutes demandent ensemble le maintien de la réunion du 13 octobre.**

Plus que jamais, la suite des événements dépend du rapport de forces qui animera les prochains jours, notamment le 13 octobre.

A cette occasion, la CGT, l'UFICT-CGT, SUD et la CFDT vous invitent :

- A débrayer 2 heures
- A vous rassembler à 8 h30 devant l'hôtel de ville

Le préavis de grève commun CGT-SUD qui concerne l'ensemble des agents de la Ville, de Reims Métropole, du CCAS et de la Caisse des écoles met en avant 2 revendications votées par l'Assemblée Générale du personnel le 6 octobre :

- Une prime d'un montant qui serait équivalent à 100 € par mois
- La suppression de toute condition pour toucher la prime. Tout le monde doit toucher la prime.



## **100 € par mois, est-ce une revendication exorbitante ?**

La communauté urbaine du Grand Reims devrait percevoir, selon la presse, une surdotation de 6 millions d'€. De l'argent, il y en aura donc au 1<sup>er</sup> janvier 2017...

La mise en œuvre de cette EPCI XXL (1400 kms<sup>2</sup>, 144 communes, 17% du territoire marnais, 52% de la population marnaise) aura des incidences sur nos conditions de travail, notamment à travers les services communs. Nos collègues du service commun des autorisations d'urbanisme, véritable laboratoire en la matière, peuvent en témoigner. Et ce n'est pas un hasard, si le schéma organisationnel de la future communauté urbaine a lui aussi été présenté aux directeurs, en comité de direction le 11 octobre, juste après la délibération unique portant nouveau régime indemnitaire.

Les réductions d'effectifs engagées sur l'actuel mandat (205 postes ciblés) ne feront qu'accroître notre charge de travail collective et individuelle ; ce au détriment du service public, de sa qualité, de son accessibilité et in fin au préjudice des usagers.

L'accord Parcours Professionnels Carrières Rémunérations et la fin de l'échelon à minima engendreront un ralentissement des carrières, soit une économie de 40 000 € pour l'employeur sur une vie professionnelle.

Au demeurant, la somme de 100 euros par mois constitue une exigence sociale au regard de la paupérisation en cours des classes moyennes depuis au moins 2007.

Selon le baromètre Cofidis/CSA, publié en septembre, il manquerait, ainsi aux français en moyenne 464 euros par mois. 49 % des Français s'appuient sur un découvert qui s'élève en moyenne à 360 euros par mois.

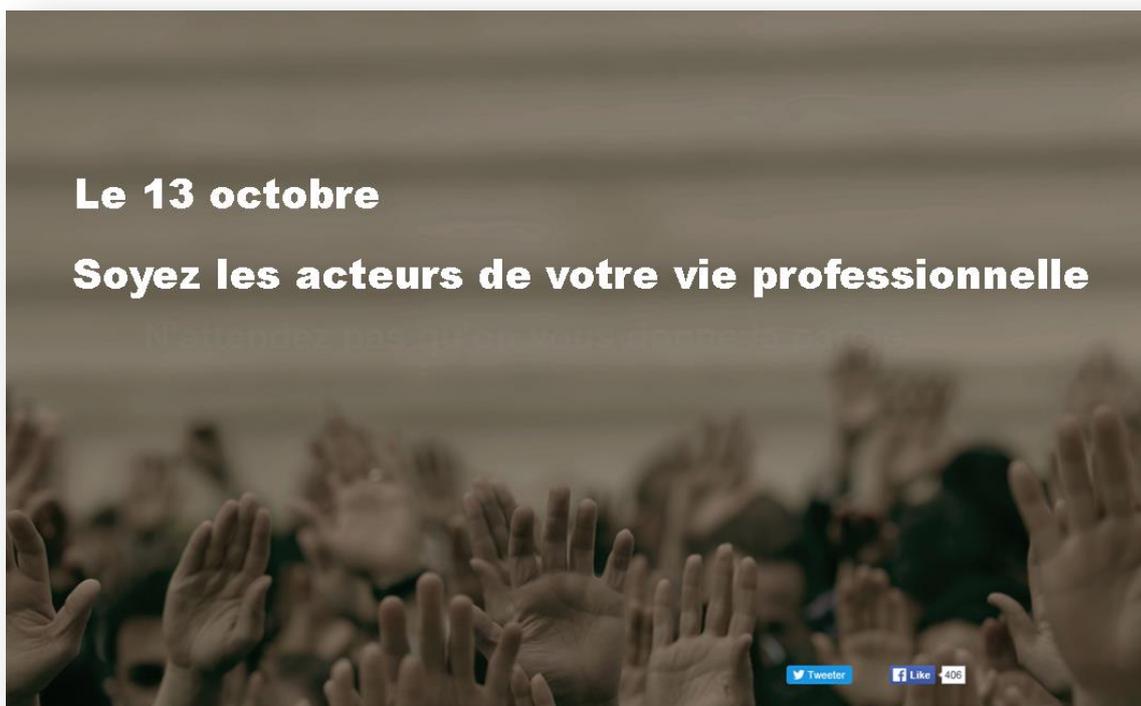
De 2010 à 2016, avec le gel du point d'indice, les 5,6 millions agents de la fonction publique ont perdu entre "8 et 10%" de leur pouvoir d'achat. Le dégel annoncé par le gouvernement est très loin de compenser cette perte.

Un agent sur deux gagne moins de 1 688 euros net.

## **Ces négociations sur le régime indemnitaire seront les seules du mandat.**

Il n'y a pas eu de négociations collectives sur le régime indemnitaire depuis 2009 et il n'y en aura plus avant plusieurs années. L'employeur, à l'époque avait été complètement sourd au vaste mouvement social, d'ampleur inégalée dans notre histoire collective. Il en était résulté une grave rupture du pacte psychologique entre l'autorité territoriale, la direction générale d'une part, et de l'autre les agents et cadres.

**Vous pouvez peser sur ce processus en vous mobilisant.**



**[<http://www.ufict-reimsmetropole.fr/>]  
[[syndicat.ufict.car@reimsmetropole.fr](mailto:syndicat.ufict.car@reimsmetropole.fr)]**

**L'UFICT dit non au RIFSEEP** qui constitue une attaque contre le statut des fonctionnaires : [<http://www.ufict-reimsmetropole.fr/search/rifseep>]